



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2011

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Délibération n° D20110617

STADE ESPINASSOU - OCCUPATION PAR LA VILLE DE NIORT D'UNE
PARCELLE DE TERRAIN - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT
ET LE STADE NIORTAIS RUGBY

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 21 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**STADE ESPINASSOU - OCCUPATION PAR LA VILLE DE NIORT
D'UNE PARCELLE DE TERRAIN - CONVENTION ENTRE LA VILLE
DE NIORT ET LE STADE NIORTAIS RUGBY**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Stade Niortais Rugby a transféré le 1^{er} janvier 1985 à la Ville de Niort par bail emphytéotique, une partie de l'ensemble immobilier dénommé Stade Espinassou. Ces parcelles sont cadastrées section CD n° 269, 271 et 273 pour une superficie totale de 3 ha 47 a et 36 ca.

Au début de l'année 2011, le Conseil du quartier nord a émis la volonté de réhabiliter un plateau d'Education physique et sportive (EPS) situé dans l'enceinte du stade Espinassou afin de permettre aux jeunes du quartier de disposer d'un espace sécurisé, dédié aux activités sportives.

Cette requête a également trouvé un écho favorable auprès des professeurs du collège Pierre et Marie Curie qui utilisent les installations sportives du stade Espinassou.

Néanmoins, seule une partie du plateau d'EPS se trouve dans le périmètre du bail emphytéotique concédé par le Stade Niortais Rugby à la Ville de Niort. Il a donc été décidé d'un commun accord de réaliser une convention d'occupation par la Ville de Niort de l'emprise du plateau d'EPS appartenant au Stade Niortais Rugby non concerné par le bail.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention prévoyant l'occupation par la Ville de Niort de l'emprise du plateau d'EPS non concerné par le bail emphytéotique signé avec le Stade Niortais Rugby ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL